



# Minute sécurité

## Les standards du Travail en Hauteur: Module de sensibilisation

La chute de hauteur est la 2ème cause d'accident mortel du travail en France et fait partie des 3 principales causes d'accident mortel dans le Groupe ArcelorMittal.

Il convient de bien connaître le risque de chute de hauteur pour pouvoir l'identifier, et bien connaître les contrôles à mettre en place pour éviter l'accident.

ArcelorMittal France a établi 4 standards essentiels qui permettent de contrôler ce risque.

Un parcours de formation à ces 4 standards est accessible depuis le lien ci-dessous. Il doit être réalisé avant le 1er juin 2023.

<https://arcelormittal.lms.crossknowledge.com/sso/session/20992/Enroll/yes/>

Règle d'or n° 2

J'utilise tous les  
moyens de  
protection contre  
les chutes



Travail en  
hauteur

J'utilise toujours  
les moyens de  
protection adaptés  
contre les chutes.

  
ArcelorMittal



**Le travail en hauteur présente des risques. Il est important d'en connaître les règles pour adopter à chaque instant les bonnes pratiques.**



  
ArcelorMittal